

*Initiatives ministérielles*

Contrairement à d'autres types de produits, lorsqu'on achète de l'essence, ce n'est pas écrit quelle place a la taxe dans le prix qu'on paie pour le litre d'essence. Heureusement, parce que les contribuables seraient encore plus en colère contre les différents gouvernements; ils se rappelleraient fréquemment de toutes les taxes qu'on va chercher sur les produits de l'essence.

Dans ce cas-là comme dans celui des produits du tabac, lorsqu'on tombe dans l'exagération, quand on vient à faire en sorte que le niveau de taxation dépasse un seuil de tolérance, un seuil d'acceptation, les contribuables décident de se retourner, se sentent légitimes de le faire, de se retourner vers les marchés de la contrebande. On peut déplorer cela, mais les contribuables ont le sentiment que c'est un geste légitime qu'ils font.

Il ne faut pas faire en sorte d'accentuer cette tendance, parce qu'on sait tous les problèmes qu'on a avec l'économie souterraine, l'économie au noir. À un moment donné, la taxation sur l'essence a atteint les limites de l'acceptable. On pense que toute hausse dans ce domaine ne fera que contribuer à pousser les consommateurs vers une économie souterraine qui est très contreproductive pour tout le monde, autant pour les contribuables qui l'utilisent, parce qu'on se pénalise nous-mêmes. Si on a recours à l'économie au noir, sans s'en rendre compte, à long terme, cela a des effets sur tout le monde, y compris les gens qui pratiquent ce genre d'action. Il faut à un moment donné en tirer des leçons.

On ne semble pas avoir tiré de leçon de ce qui est arrivé dans le cas des produits du tabac. Dans un certain nombre de domaines, il existe encore un niveau très élevé de taxation sur ce type de produits.

Ce n'est pas anormal cependant que la taxation sur l'essence soit plus élevée que sur d'autres produits, parce qu'il y a des effets sur l'environnement, tout le monde le sait, et il faut faire en sorte que lorsqu'il y a, ce qu'on appelle en économie, des externalités causées par la consommation d'un bien, qu'on puisse faire payer par les utilisateurs le coût de ces externalités. Cependant, à un moment donné on n'est plus très sûr si on a dépassé ou pas ce seuil-là.

Essentiellement, notre désaccord est très grand sur cette mesure. On ne pense pas que c'était la voie et la solution pour le ministre des Finances d'augmenter cette taxation de 1,5 c. le litre encore, comme il l'a fait dans son dernier budget, et que c'est une mesure qui va grandement contribuer au redressement de notre économie. Tout le monde sait qu'il y a beaucoup de ménage à faire du côté des dépenses. Si le ministre des Finances manque d'imagination, on peut lui suggérer de se présenter rapidement au Comité des finances et on en discutera avec lui, ce qu'il a refusé de faire parce qu'il a peur de venir présenter son bilan financier avant le référendum. On le comprend.

S'il veut en débattre plus à fond, on l'invite, ce sera une occasion pour nous de le faire et on soulignera qu'il y a peut-être d'autres endroits où il devrait regarder quand vient le temps d'équilibrer ses dépenses que de constamment aller chercher davantage de revenus dans les poches des contribuables.

• (1350)

Donc, essentiellement, nous allons nous opposer à l'adoption du projet de loi C-90 en troisième lecture et, comme je le dis, essentiellement pour cette mesure, parce qu'il y a d'autres mesures dont je n'ai pas parlé, mais dont on a pu parler en deuxième lecture ou en comité avec lesquelles nous sommes d'accord. Mais, sur ce point, nous sommes en désaccord majeur.

[Traduction]

**M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir pour faire valoir mon opposition au projet de loi C-90. C'est un projet de loi fiscal typique des libéraux. On remarque d'ailleurs à quel point les termes «libéraux» et «augmentation des impôts» vont bien ensemble. L'association coule de source.

La mesure dont nous sommes saisis a pour objet de modifier la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, afin de permettre aux libéraux d'imposer la hausse de taxes prévue dans leur budget de février dernier. Monsieur le Président, je suis certain que vous conviendrez, avec tous les travailleurs, que nous n'avons pas besoin d'autres impôts en ce moment. Les Canadiens comptent probablement parmi les gens les plus taxés au monde et le gouvernement en place est décidé à ce que cette situation ne change guère.

Les impôts finissent par drainer notre économie. Les Canadiens en sont très conscients et s'inquiètent beaucoup de l'effet dévastateur que les taux d'imposition élevés exercent sur notre économie. Il y a deux facteurs qui subissent les effets nuisibles de l'imposition et qui représentent 90 p. 100 de notre capacité de nous doter d'une économie vigoureuse: la confiance des investisseurs et celle des consommateurs.

Les taux d'imposition élevés ont causé un climat d'incertitude chez les investisseurs, ceux qui créent des activités commerciales au Canada et voient à leur expansion, ceux qui créent des emplois et embauchent des Canadiens pour exploiter leurs usines et diriger leurs activités. À cause des taux d'imposition élevés, il n'y a tout simplement plus de certitude et, l'avenir étant incertain pour ces investisseurs, rien ne les incite à augmenter leurs investissements.

Le revenu disponible du travailleur moyen au Canada se situe probablement au taux le plus bas de l'histoire. Il n'y a aucune certitude que le revenu disponible ne continuera pas à baisser. Les consommateurs réduisent donc leurs dépenses, ce qui nuit à l'économie.

Les libéraux ne réagissent pas en dressant un plan pour freiner leurs dépenses, pour réduire leur déficit actif, pour accorder un allègement fiscal aux Canadiens, ce qui ferait plus que n'importe quelle autre mesure pour revigorer notre économie. Non. Le Parti libéral se refuse à ces solutions qui viennent spontanément. Il entend plutôt appliquer les hausses fiscales qu'il a annoncées dans son budget de février et nous demande maintenant de l'autoriser à le faire.